

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-478 DU 31 AOUT 2004
portant création d'une Commission
d'enquête chargée de la vérification de
l'exécution physique et financière du
projet d'Hydraulique Pastorale et
Pastorale et Agricole (PHPA)

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,
CHEF DE L'ETAT ,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement.

DECRETE :

Article 1er :

Il est crée une Commission d'enquête chargée de vérifier l'exécution physique et financière des travaux de barrages et d'aménagement des terres du Projet d'Hydraulique Pastorale et Agricole (PHPA).

Article 2 :

La Commission est composée comme suit :

Président :

Monsieur CHEDE François, Ingénieur Pétrolier, Conseiller Technique aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique du Président de la République ;

Vice Président :

Mme GBEDJI Christine épouse VIAHOU ;Chargée de Mission, Chef de la Cellule d'Exécution des Projets de Développement du Président de la République ;

Membres :

- **Mr Claude OLOWOLAGB A**, Economiste
Conseiller Technique à l'Economie du Président de la République,
Chargé du suivi Programme d'Action du Gouvernement ;
- **Mr Urbain LALOU**, Officier de police Judiciaire/Cellule de Moralisation de
la vie Publique ;

Article 3 :

La Commission qui dispose d'un délai de quarante cinq (45) jours pour déposer son rapport pourra solliciter le concours de toute personne susceptible de l'aider dans l'accomplissement de sa mission ;

Article 4 :

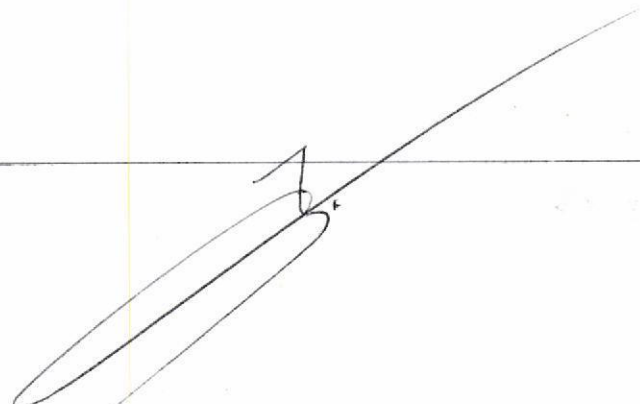
Les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette mission sont fournis par le ministre des Finances et de l'économie ;

Article 5 :

le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou , le 31 août 2004

Par le **Président de la République**,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU